



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 56 (1957), p. 35-57

François Daumas

Le sanatorium de Dendara [avec 14 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

LE SANATORIUM DE DENDARA

PAR

FRANÇOIS DAUMAS

J'avais rêvé d'offrir cette étude à Gustave Lefebvre dans un volume de « Mélanges » qui lui eussent transmis l'hommage de disciples reconnaissants ou d'amis fidèles... Qu'il veuille bien l'agréer pour saluer humblement la parution de sa « Médecine égyptienne ».

Aussitôt franchie la porte principale de l'enceinte consacrée à Hathor à Dendara, en avançant vers la masse imposante du temple, on passe successivement, à droite, devant le mammisi romain, derrière la basilique copte, devant le mammisi de Nectanébo, et enfin près d'un enchevêtrement de constructions en briques crues, très délabrées dans l'ensemble, et auxquelles on s'est peu intéressé depuis que Baraize les a dégagées ⁽¹⁾. Elles ont été appelées parfois magasins, mais sans qu'aucun examen sérieux en ait été fait, tant les édifices voisins, par leur importance, avaient retenu l'intérêt des chercheurs. Pourtant la partie qui en est encore conservée méritait d'attirer l'attention, car elle présente un plan curieux et des éléments architecturaux qui posent bien des questions.

Nous laisserons de côté, dans notre description, toute la partie antérieure, entre le mur d'enceinte du temple et le corps proprement dit du bâtiment. C'est en effet un amas de ruines d'intelligence difficile et qui demanderaient,

⁽¹⁾ Voir sur la date de ces travaux, qui ont mis au jour également la basilique copte et le mammisi de Nectanébo, Fr. DAUMAS, *Les Mammisis de Dendara*, Publications de l'I.F.A.O., p. xv, n. 3.

On trouvera un croquis d'emplacement des différents monuments que nous énumé-

rons dans *Egypte*, coll. « Les Guides Bleus », publiés en 1950, par M. Baud, p. 411. Le sanatorium dont nous nous occupons ne figure ici que par son mur sud et un morceau du mur nord. Dans la *Topographical Bibliography* de Porter et Moss, t. VI, 1939, p. 40, l'emplacement du sanatorium est vide.

pour être interprétées actuellement, de nouvelles fouilles ⁽¹⁾. La partie essentielle de cet ensemble est composée d'une aire presque carrée de 25 mètres environ de côté, à peu près orientée.

Les pièces qui divisaient cette vaste surface sont à une hauteur très supérieure à celle du sol environnant. Le niveau des chambres les plus élevées se situe, en gros, à 2 m. 50 au-dessus du sol ptolémaïque connu par le mammisi voisin. Actuellement la hauteur moyenne de la partie conservée est à peu près de 2 m. 80 au Nord, près du mammisi de Nectanébo, de 4 m. 25 à l'Ouest et de 1 m. 90 au Sud. Aucune porte ne s'ouvre sur aucun de ses côtés. A l'Est pourtant, dans l'axe du monument, au niveau du sol le plus élevé, on voit encore en place, bien que très désagrégé, un bloc de calcaire (A sur le plan) qui pourrait bien être un seuil. Ce qui laisserait supposer qu'on pénétrait dans la partie qui nous occupe par une rampe surélevée passant sur des voûtes en briques crues. Faut-il penser que cette rampe aurait été supprimée par la construction du mur d'enceinte romain?

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on est sur ce que nous croyons être le seuil, l'axe du monument le divise actuellement en deux sections de hauteur inégale (cf. Plan, pl. I). Toute la portion droite, au Nord, possède un sol surélevé d'environ 1 mètre par rapport à celui de la gauche (Sud), selon une ligne, parallèle à l'axe, qui passerait au bord de la coupure du couloir bétonné et du mur de briques cuites. Bien qu'il soit difficile de savoir maintenant où était l'escalier qui permettait d'accéder d'un niveau à l'autre, les

⁽¹⁾ Le plan que nous donnons, comme la description, sont seulement approximatifs. Il aurait fallu pour faire des relevés architecturaux absolument exacts et complets, exécuter des compléments de fouilles, des nettoyages et des recherches que nous n'avons eu ni le temps, ni la possibilité d'entreprendre. Il nous a paru cependant opportun de présenter au public une étude sommaire de ce monument; chaque année qui passe, surtout maintenant que les antiquités attirent une quantité sans cesse croissante de visiteurs, arrache quelques éléments de plus aux murs

de briques crues et à ces constructions branlantes que des promeneurs inattentifs font si facilement écrouler. D'autre part, il est certain que les éléments dégagés du monument permettent de reconnaître sa nature, même si la manière exacte dont on y entrait et ses éléments d'accès demeurent obscurs.

Madame Lamon a eu l'obligeance de mettre au net le plan que nous avons relevé et de dessiner également les coupes de l'installation balnéaire. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

lignes principales de la construction se dégagent encore d'une façon assez claire. Adossées au mur extérieur, épais de 1 m. 20, des chambres de dimensions assez semblables, longues de 3 m. 80 au Nord, de 3 m. 30 seulement à l'Ouest et de 3 m. 60 au Sud, s'ouvrent toutes sur un couloir intérieur à travers un mur épais de 0 m. 80 environ. L'épaisseur des murs qui les séparent varie, dans l'ensemble, de 0 m. 40 à 0 m. 30. Toutes celles du niveau supérieur, assez bien conservées, étaient munies, dans le fond, d'une niche ménagée dans l'épaisseur du mur d'enceinte. L'une d'entre elles, la seule qui soit encore complète, est large de 0 m. 55, profonde de 0 m. 42, haute de 0 m. 76. Elle se termine par une petite voûte en cintre. Elle était soigneusement recouverte d'un enduit au plâtre que l'on retrouve également sur les parois de la chambre. Onze pièces semblables se voient encore qui avaient évidemment la même destination.

Il y en avait d'autres analogues du côté Sud à un niveau inférieur ⁽¹⁾. Le couloir qui les commandait est très curieux. Sa partie droite se termine à l'Est par un seuil en grès d'une forme rare. Sa surface supérieure est creusée de façon à laisser un rebord de 5 cm. 5 de haut. On voit très bien la crapaudine dans l'angle Nord-Est. Le couloir lui-même est construit sur un sol de briques cuites. A la base du mur qui clôt les chambres on avait ménagé deux ou trois assises de briques cuites hautes de 9 cm. chacune. De l'autre côté, vers le centre, le couloir était fermé par un gros mur de briques cuites très épais (1 m. 90) dont malheureusement il ne subsiste rien en élévation. A sa base était un léger bourrelet de 8 cm. de haut, allant rejoindre l'aplomb du mur par un petit glacis de 7 cm. de large. Toute cette partie est soigneusement bétonnée au moyen d'un mortier épais par endroits de 2 cm. Dans la partie Sud du couloir Ouest, aujourd'hui brisée, son épaisseur atteint 0 m. 12. Il est bourré de gros gravier provenant du Nil.

⁽¹⁾ Par leur disposition autour d'un couloir et d'un noyau central ces pièces rappellent un peu les éléments de certains *καταγωγία* grecs. A Epidaure par exemple il y avait un « hôtel » formé de quatre parties, chacune consistant en une cour carrée entou-

rée d'un péristyle à colonnes sur lequel s'ouvraient des chambres de différentes dimensions. Voir W. BELL DINSMOOR, *The Architecture of Ancient Greece*, 3^e éd., 1950, p. 251, et fig. 91. Pour des constructions de même destination, voir ici p. 53, note 7.

Ce qui est plus inattendu encore dans cette construction en briques crues, c'est l'installation balnéaire axiale. Un petit mur de la largeur d'une brique cuite ⁽¹⁾ forme rebord à l'Ouest contre le gros mur intérieur de briques cuites et, en contre bas de 1 m. 30 environ au-dessous du couloir bétonné. Il dessine un quadrilatère qui mesure intérieurement environ 2 m. 60 sur 1 m. 95. Quatre bassins étaient logés dans cet étroit espace. L'un (α), de 0 m. 50 de large et de 0 m. 52 de profondeur ne peut contenir un adulte que jusqu'aux genoux. Par contre, une sorte de baignoire étroite (β), de 1 m. 28 de long et de 0 m. 38 de large pourrait contenir une personne moyenne allongée. Tout à côté, s'enfonçant plus bas que le sol bétonné, une cuve (γ) à trois degrés (0 m. 82 $\times$ 0 m. 51) semble destinée à quelqu'un qui voudrait prendre à la fois un bain de pieds et un bain de siège ⁽²⁾. Un peu en avant et en retrait à droite, bien séparée de la triple installation précédente par un mur épais de 20 cm. environ, une autre cuve (δ) s'ouvrait au Sud, à une hauteur de 0 m. 79 et était profonde de 0 m. 72. Son ouverture, au Sud, est de 39 cm. de large. La hauteur des autres côtés aujourd'hui détruits ne nous est pas connue. Une particularité la distingue : elle possède un moyen d'alimentation en eau. Dans sa paroi Nord, est ménagée une conduite en forme d'ovale assez aplati qui aboutit à un petit bassin de réception où un tuyau venait déverser de l'eau.

Les autres cuves sont munies de trous d'écoulement indiqués sur le plan

⁽¹⁾ Ces briques sont d'un module différent de celles du gros mur : elles mesurent 30 $\times$ 15 $\times$ 6, tandis que les autres mesurent 27 $\times$ 13 $\times$ 8.

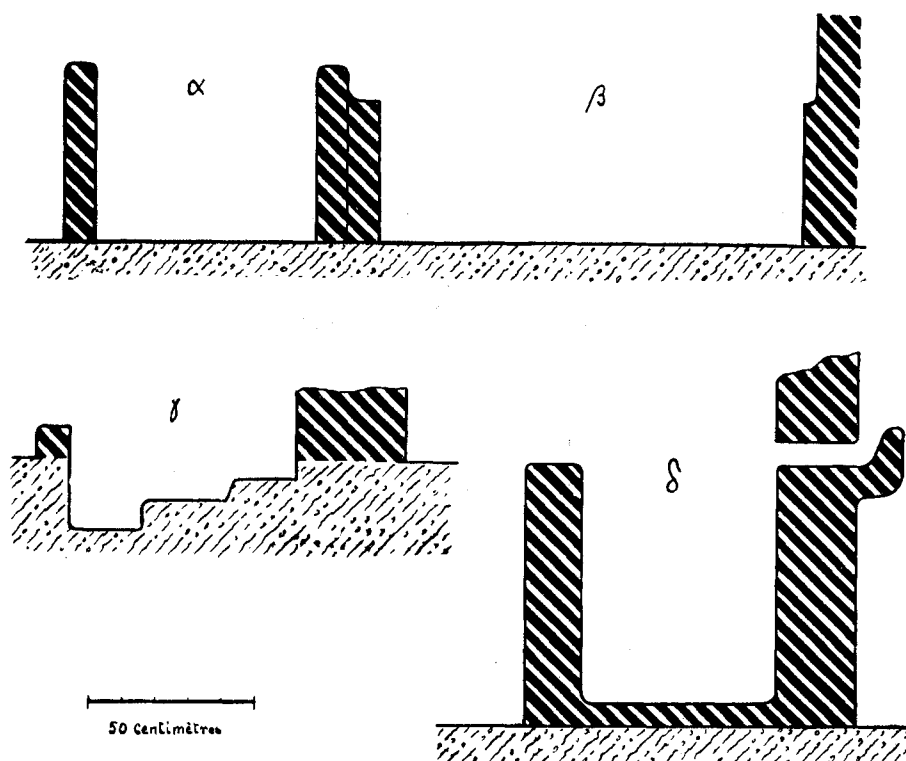
⁽²⁾ M. Ginouvés (*B. C. H.*, LXXIII, 1952), à propos d'une baignoire un peu semblable trouvée à Delphes, veut que ces baignoires aient servi à laver le corps entier, un serviteur versant de l'eau sur celui qui se lave. L'interprétation, ici, doit être faite en fonction de l'ensemble du présent monument. La morphologie des éléments peut être la même, mais la destination, selon les lieux, différente.

Du point de vue purement formel, notre baignoire rappelle les éléments individuels

du bâtiment circulaire de Qasr Qarun, étudié par M. H. WILD, *Qasr-Qarun, Dionysias* 1948, Le Caire, 1952, p. 55-86. La disposition générale, au contraire, est tout à fait analogue à celle que décrit M. MICHALOWSKI, *Tell Edfou*, 1937, Le Caire 1937, p. 65-70 : Réservoir et baignoires. Mais les éléments sont plus grands : il y a un hypocauste et rien n'y rappelle notre couloir bétonné. C'est un véritable établissement de bains de dimensions modestes. On ne saisit aucune analogie entre nos baignoires et l'établissement de Kom el Ahmar publié par le Dr ABD EL MOHSEN EL-KHASHAB, *Ptolemaic and Roman baths of Kom el Ahmar*, Le Caire 1949.

(cf. aussi pl. XII). Lorsqu'on les vidait, l'eau se répandait dans une première enceinte fermée par les murs G-H-I-J, d'où un orifice qu'on pouvait boucher, la laissait s'échapper sur une étroite surface encore bétonnée. Un écoulement libre lui permettait de disparaître enfin dans la partie centrale aujourd'hui réduite à l'état de fosse.

Le petit mur G-H dont nous ne connaissons plus l'élévation ne devait pas



Coupes Nord-Sud des éléments de l'installation balnéaire
(cf. pl. I les lettres grecques correspondantes).

être très haut, puisque le mur I-J, après le trou d'écoulement d'eau, se terminait à peu près en I. On doit donc supposer que la cuve δ était destinée à constituer la réserve d'eau où l'on puisait pour remplir les cuves α , β et γ . Il est certain, en tous cas, qu'elle ne servait pas à des bains puisqu'elle s'ouvre sur un seul côté à 79 cm. de hauteur par une ouverture qui n'atteint

pas 40 cm. de large. On n'aurait pu y pénétrer que très malaisément.

Des effondrements dans l'axe, entre le mur d'enceinte et le seuil A, entre un massif énigmatique au centre et l'installation sanitaire, semblent montrer qu'on avait aménagé des sous-sols dans le bloc inférieur de maçonnerie. Mais on ne peut actuellement rien dire de précis sur ces parties de la construction

Quel est l'âge du monument et à quoi était-il destiné?

On ne peut le faire descendre trop bas, parce qu'extérieurement, il est au niveau du sol ptolémaïque et que, dans la partie antérieure dont nous ne nous sommes point occupés, on a très probablement ménagé un passage pour accéder à la porte sud du mammisi de Nectanébo. Comme les murs de cette partie antérieure ne sont pas appareillés au cube primitif, en P et Q, on peut même conclure que cet ensemble est plus ancien que les adjonctions orientales elles-mêmes et date d'un temps où le mammisi de Nectanébo était encore utilisé. Nous pouvons donc, sans grand risque d'erreur, faire remonter la partie la plus ancienne, au moins au début de l'époque ptolémaïque et l'adjonction orientale à un moment de cette époque difficile à préciser. Qu'il y ait eu des remaniements plus tard, c'est ce qui est fort possible puisqu'on peut constater encore que des murs de briques crues, en certains endroits, paraissent briser les lignes du plan primitif, sans être liaisonnés au reste de la bâtisse.

Mais on ne saurait rabaisser cet ensemble architectural après l'époque grecque. Il va sans dire que rien ne nous permet d'affirmer à l'heure actuelle que certaines parties ne soient pas plus anciennes ou qu'un état plus ancien du même complexe ne se retrouverait pas dans les couches inférieures du massif de briques crues.

Quel était le but de cette étrange construction? De magasins, il ne peut être question, aucun autre magasin égyptien n'étant construit sur ce modèle. Qu'y viendraient faire d'ailleurs des installations sanitaires, et tout un couloir bétonné, évidemment destiné à recevoir de l'eau? Une installation de bains serait bien étrange dans l'enceinte d'un temple et d'ailleurs ces quatre cuves dont aucune n'a la même destination et qui occupent une portion minime de l'édifice, ne pourraient en aucune façon justifier tout le monument. Elles n'expliqueraient d'ailleurs point le couloir bétonné. Une habita-

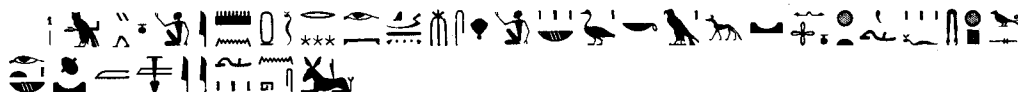
tion de prêtre, fût-il le premier prophète ou le ptérophore en chef, ne satisfait guère plus l'esprit. Pourquoi cette habitation surélevée, de si grandes dimensions, alors que l'enceinte du temple n'en contient aucune autre? Pourquoi aussi ce mystérieux couloir destiné à recueillir des eaux? Une explication qui ferait de ce monument l'habitation d'un groupe de prêtres, pendant leur mois de service par exemple, serait meilleure. Chacun aurait occupé une des chambres. Mais ici encore pourquoi le couloir? Pourquoi une pareille élévation au-dessus du niveau ancien? Pourquoi ces installations sanitaires toutes différentes, si proches les unes des autres et si mal commodés, alors que des traces d'autres bassins d'ablutions subsistent ici et là dans l'enceinte sacrée?

*
* *

L'explication de l'installation hydraulique nous sera donnée par le soin admirable avec lequel les fouilles ont été faites par le Directeur des travaux du Service, Emile Baraize. Comprenant l'intérêt de tous les éléments découverts *in situ*, il a laissé en place dans le couloir où il gisait encore, un beau bloc de grès, très bien conservé dans l'ensemble (voir pl. XIII b et pl. II). C'est un parallélépipède rectangle mesurant 0 m. 405 de longueur, 0 m. 31 de large et 1 m. 35 de haut. A sa partie supérieure, il présente un petit rectangle proéminent de 0 m. 04 de hauteur sur 0 m. 14 × 0 m. 18. C'est un tenon destiné à maintenir en place un objet que l'on posait sur lui, ce dernier étant muni, à sa partie inférieure, d'une mortaise dans laquelle on venait encastrer le tenon.

De longues inscriptions sont gravées sur trois faces, tandis que la partie arrière qui devait être attenante à un mur en est totalement dépourvue. La face antérieure comprend cinq colonnes sous un ciel dans lequel figurent dix étoiles. Le texte se lit de gauche à droite. La face droite qui fait suite comprend trois colonnes et un ciel à six étoiles; celle de gauche sur laquelle se termine le texte, trois colonnes également et un ciel à sept étoiles. Mais ici, le scribe n'ayant pas eu assez de place pour terminer ce qu'il voulait faire graver, a achevé ses dernières phrases dans la bordure formant cadre autour des colonnes et il a presque rempli cette quatrième colonne improvisée, ne laissant vides que les cinq ou six derniers cadrats.

Voici ce texte ⁽¹⁾ :



« Viens à moi, toi dont le nom est caché aux dieux ⁽²⁾, qui as fait le ciel, créé la terre, mis au monde tous les êtres. Lorsque vient ⁽³⁾ ton fils Horus, ses ennemis sont inexistantes; leur mal ne se produit pas, à savoir tout acte mauvais de la part des compagnons du Malin ⁽⁴⁾ ».

* * *



(a) Le signe ■ est minuscule et placé entre le bec et l'arrière-train de l'oie troussée.

(b) Pour l'épigraphie un peu particulière de ce signe, se reporter à la planche II.

(c) Le ► qui apparaît entre l'oie et le céaste pourrait bien être une éraflure ancienne de la pierre qui a seulement l'apparence d'un signe.

(d) La forme de la voile est légèrement différente sur l'original.

(e) Les plumes sont rayées sur l'original.

Celui qui a créé les êtres ouvre sa bouche chaque fois au milieu de la crainte ⁽⁵⁾ : Ô déesse Isis, il n'arrive aucun mal à ton fils Horus; j'ai trouvé ce qui a été fait

⁽¹⁾ Nous divisons l'ensemble en trois sections d'après le contenu. La numérotation donnée est celle des colonnes dans l'ordre indiqué par la description qui précède.

⁽²⁾ 'Imn-rn.f. Sur cette désignation, voir SETHE, *Amun*, § 114 et 183. Un texte du mammisi de Philæ (pronaos, inédit) appelle Nekhbet, assimilée à Nephthys,  « sœur bienfaisante de Celui-dont-le-nom-est-caché ». De même à Kom Ombo (n° 182 de la publication de Morgan), il est question de la « *shedjit* auguste de Celui-dont-le-nom-est-caché », c'est-à-dire d'Osiris assimilé à Sokaris. C'est encore Osiris que désigne cette

périphrase, *Dendara*, V, 140.

⁽³⁾ Nous lisons  *iy-ti*, pseudo-participe, 3° pers. sing. LORET, *Manuel*, liste, n° 187, indique la valeur de la dentale  pour . Dans les textes ptolémaïques, c'est une dentale qui sert à marquer le pseudo-participe, e.g.,  ou  (JUNKER, *Grammatik*, § 143).

⁽⁴⁾ Cette proposition est évidemment une glose introduite dans un texte plus ancien. Nous en trouverons d'autres plus bas, très nettes également.

⁽⁵⁾ La répétition de *m sn* équivaut, comme en copte, à l'itératif; cf. DAUMAS, *Moyens d'expression*, § 10 c.

contre lui⁽¹⁾. Je l'ai entouré de salive sortie de ma bouche, de l'écoulement de mes lèvres⁽²⁾. Aucun mal ne se produit contre lui⁽³⁾. Je vivifie celui qui m'aime. Je suis l'eau, je suis le ciel, je suis la terre, je suis l'air⁽⁴⁾. Je suis Ta-tjenen⁽⁵⁾ vivant de Maât : c'est le destin prescrit à chaque homme⁽⁶⁾ qui donne le souffle de vie à celui qu'il aime. Je suis Iouny, le vénérable, résidant dans l'horizon, illuminant tout œil lorsqu'il brille.

Je suis le ba des bas, le prestigieux des prestigieux, grand de puissance parmi les dieux. Je suis Celui-dont-le-nom-est-caché mais dont la statue est brillante parmi les dieux de la terre. C'est Horus, fils d'Isis, fils d'Osiris, c'est l'enfant issu de moi⁽⁷⁾.

*
* *



⁽¹⁾ Ce n'est qu'une allusion à la légende d'Horus piqué par le scorpion racontée tout au long sur la stèle Metternich. Dernière traduction, KLASENS, *A Magical Statue base*, p. 54-59. C'est donc Thoth qui adresse ici la parole à Isis, alors qu'elle ignore encore la cause du mal.

⁽²⁾ Horus avait été retrouvé sans vie par sa mère, parce que sans doute, sous l'effet de la piqure, l'eau de ses yeux et sa salive avaient quitté son corps et mouillé les rivages (stèle Metternich, 170 où l'on retrouve exactement le ). Il faut croire que pour le ressusciter, il fallait lui rendre ces liquides indispensables à son corps.

⁽³⁾  écrit  comme le note déjà Brugsch dans la liste de signes (n° 226) de sa *Grammaire hiéroglyphique*. Le  n'est probablement qu'une éraflure de la pierre. En tout cas, il ne paraît pas explicable.

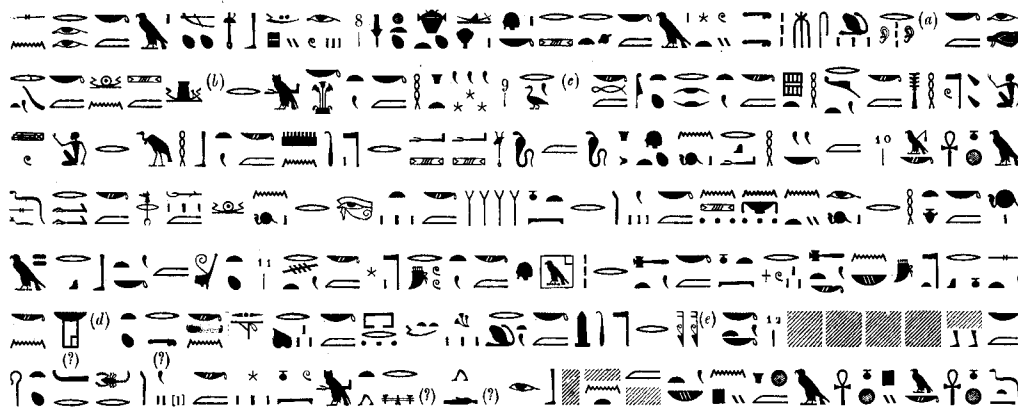
⁽⁴⁾ Formule identifiant Thoth aux quatre éléments et par là au cosmos lui-même. Sous forme figurée on la trouve au registre supérieur de la stèle Metternich, recto (NORA E. SCORR, *The Metternich Stela*, *Bulletin du*

Metropolitan Museum, avril 1951, p. 201 et commentaire p. 204).

⁽⁵⁾ Pour cette écriture de T₃-Tnn, cf.  Dendara, I, 150 ; voir aussi, Dendara I, 146 et 41 ainsi que V, 109, où l'on trouve la même forme du signe qu'ici.

⁽⁶⁾ Nouvelle glose glissée dans le texte qui en interrompt la suite normale. Elle est remarquable ici par sa forme grammaticale, construite avec pw.

⁽⁷⁾ Si notre texte n'est pas entièrement fait de pièces et de morceaux, il faut admettre qu'Osiris, invoqué sous le nom d'Imenrenef, et assimilé à Thoth qui avait guéri Horus piqué par un scorpion, parle encore ici. Du reste Thoth, qui, devenu à l'époque romaine le dieu trois fois grand, domine le Panthéon égyptien, peut être considéré comme l'ancêtre d'Horus. Cela est indiqué dans les textes en vieux copte publiés par Erman et étudiés par Griffith. Voir bibliographie et traduction dans LEXA, *La Magie dans l'Égypte antique*, t. II, p. 154-156. De toutes façons, on voit l'importance prise à cette époque par le syncrétisme.



- (a) Dans l'original les deux oreilles sont opposées par leur côté intérieur.
- (b) En réalité, le naos présente une porte et le navire n'a pas de gouvernail.
- (c) Sur le côté gauche du socle qui commence ici, l'écriture va de droite à gauche.
- (d) Le — de Nephthys est rayé de trois traits, comme la plupart des autres *nb* du texte.
- (e) Ces deux signes, dans l'original, portent une attache à la partie postérieure.

Voici aussi ⁽¹⁾ Isis se tenant à sa droite tandis que Thoth se tient à sa gauche. Alors ils placent leurs mains sur chacun de ses membres dans l'ouverture de la bouche afin que vous l'ouvriez tandis qu'il dit : (Les deux sœurs sont avec (?) lui ; les deux uraeus élèvent sa protection ⁽²⁾). Ta tête est celle d'Atoum, le dieu divin dans la demeure-de-Hehenet ⁽³⁾. Tes sourcils sont ceux des serpents ⁽⁴⁾. Tes yeux sont ceux d'Hor-

⁽¹⁾ Pour ce sens de *irw*, voir DAUMAS, *Moyens d'expression*, p. 15, n. 1.

⁽²⁾ La traduction depuis « afin que vous l'ouvriez » n'offre pas un sens satisfaisant. On doit y soupçonner, comme cela ressort nettement des autres parties du texte, des remaniements et des abréviations qui ne sont pas sans obscurcir beaucoup la pensée. On ne s'explique pas le *wp.tn* qui semble s'appliquer aux membres « ouvrez-vous ». Le *m dd.f* qui suit est encore plus étrange. C'est un fragment de rubrique qui devait se rapporter à l'un des prêtres qui accomplissaient l'ouverture de la bouche. Aussitôt après, devrait commencer l'incantation récitée durant l'imposition des mains sur la momie : « Ta tête est comme celle d'Atoum...etc. ». En réalité, le texte est interrompu par une glose ou un autre fragment de rubrique indiquant que

Isis et Nephthys doivent, pendant la récitation, se tenir à la tête et aux pieds du corps pour le protéger, dans l'attitude que nous ont transmise maintes représentations.

⁽³⁾ L'écriture de ce mot paraît ici fautive. Il doit falloir lire un  à la place du —. Cf. CHASSINAT, *Mammisi d'Edfou*, 13, 18 ; mais le mot se trouve aussi écrit seulement  *ibid.*, 13, 16 et  *ibid.*, 14, 5-6. Faudrait-il lire *Ht-bnbn* et *Bnbn*? puisqu'il s'agit chaque fois de Khépri ou d'Atoum liés à Héliopolis.  pourrait se lire *b* par acrophonie consonantique de *bi*. Mais pourquoi alors y-a-t-il un seul  ? En tous cas Gauthier n'a pas donné cette orthographe dans son *Dictionnaire* à aucun de ces deux noms. Il est peut-être plus prudent de garder provisoirement *Hhnt* avec un point d'interrogation.

⁽⁴⁾ Les sourcils du Serpent de l'Île du Ka,

merty, [c'est celui qui ouvre la vue⁽¹⁾]. Ils sont Sekhmet et Bastet là sur ta tête⁽²⁾. Ton nez est celui d'Horus, le triomphateur^(?), taureau des taureaux⁽³⁾, qui a engendré les dieux. Tes oreilles sont celles de Vue et d'Ouïe. Ton frontal⁽⁴⁾ est celui d'Amon-rê dans la barque-sacrée Nechmet⁽⁵⁾. Ta nuque est celle de la Maîtresse des corps divins. Ta bouche est pleine de Maât. Tes lèvres sont celles de Ptah. Ta langue est celle de Thoth, de Hou⁽⁶⁾ et de Sia. Ton cou est celui de Montou. Ta gorge est celle de l'Uraeus, la première de Rê. Tes épaules sont celles du Faucon vivant, Horus lui-même. Tes bras sont les rames de la barque de Rê. Tes pouces⁽⁷⁾ (?) sont les

dans le conte du Naufragé, étaient de lapis-lazuli véritable : LEFEBVRE, *Romans et contes*, p. 35.

⁽¹⁾ C'est visiblement une glose expliquant le nom du dieu de Pharbaïthos. Grammatically, elle est introduite par *pw*, écrit ici . Voir JUNKER, *Grammatik der Denderatexte*, p. 15. D'habitude  transcrit l'article. Ici il doit s'expliquer comme une intrusion du vieux-copte, parlé par le rédacteur. C'est déjà le *nc* de la proposition nominale en cette langue.

⁽²⁾ Sekhmet et Bastet sont dites, comme Hathor, « œil de Rê ».

⁽³⁾ Le  de ^e nous oblige à lire autre chose que *dw'ÿ* « dieu du matin ». Doit-on lire *dwnty*, sans *n* et sans déterminatif? L'épithète *k' k'w* du dieu, se retrouve dans les textes des sarcophages du Moyen Empire : « Je suis le taureau des taureaux (   et variantes) » LACAU, *Textes religieux*, X (= R. T. XXIII, 1914, p. 228) et, par exemple, à Médamoud à l'époque romaine, où elle désigne le dieu solaire :    « Tu es le taureau des taureaux aux couleurs nombreuses », DRIOTON, *Médamoud. Les inscriptions*, Fouilles de l'I. F. A. O., III, 2, 1926, n° 120, p. 52.

⁽⁴⁾ Pour la valeur *wp* de , voir DRIOTON, dans PIANKOFF, *Le livre du jour et de la nuit*, p. 100-101.

⁽⁵⁾ , 'Imn-R', LEGRAIN, *Statues et Statuettes* (Catalogue gén. du Caire), Index, p. 8. KEES, *Z. Ä. S.*, 74, p. 77 et DRIOTON,

Z. Ä. S., 79, p. 9. La Barque-Nechmet consacrée essentiellement à Osiris à Abydos a été ensuite employée pour d'autres dieux, notamment à Thèbes, *Wb.* II, 339, 16.

⁽⁶⁾  Le premier  = *h* sert à lire le second = *hw*. Voir au *Wb.*, III, 44, les différentes orthographes où entrent  et . L'une d'entre elles, comme  , permet de comprendre la nôtre.

⁽⁷⁾  a la valeur '*n*', *Wb.*, I, 188. Il paraît peu satisfaisant de lire '*nwt* « ongles ». Ce ne sont point, apparemment, les ongles de Chou qui constituent les piliers soutenant le ciel. Au contraire les bras, les avant-bras surtout, iraient très bien et seraient à leur place ici. Deux solutions sont possibles. Ou bien  se lit *mh* « Das volle Horusaue » (*Wb.* II, 119, 4, où l'orthographe  n'est pas donnée toutefois!) et nous avons ici un nom de l'avant-bras (LEFEBVRE, *Tableau des parties du corps*, p. 45). Ou bien on conserve à  sa valeur connue '*n*' (cf. *Wb.* I, 188) et il existe un mot très ancien '*nnt*' (Pyr. 1273) que le Dictionnaire de Berlin ne traduit pas (*Wb.* I, 192). Le contexte, au vrai, est obscur (DRIOTON, *Mélanges Syriens offerts à M. Dussaud*, p. 498 et 504) traduit par « jambes » et fait de  qui précède  le verbe '*n*', tandis que le *Wb.* n'en fait qu'un mot. Grammatically, l'interprétation de M. Drioton est plus satisfaisante. Mais ne doit-on pas lire '*nti* le double signe-mot ainsi obtenu? Et le sens d'avant-bras

quatre piliers de Nout. Tes doigts sont le sable d'or de l'Oeil de Ré; ton cœur est celui de Ré-Horakhty. Ta poitrine est celle de Neith. Ton dos est celui de Geb. Tes mains sont celles de la première des Hathors. Ton ventre est celui de Nout. Tes entrailles sont celles ⁽¹⁾ du Maître de l'Univers. Ton bas-ventre est celui de Nephthys ⁽²⁾. Ton phallus est celui de Min. Tes testicules sont les fruits du calotrope (?) ⁽³⁾. Ton derrière est celui de Montou. Tes jambes ⁽⁴⁾ sont..... Tes mollets ⁽⁵⁾ sont ceux de Heket et Selkit. Tes orteils ⁽⁶⁾ sont ceux des dieux du ciel. Viens vers..... Faites la protection ⁽⁷⁾ qui est dans tout membre de ce rapace vivant, ce faucon vivant éternellement.

Ce curieux texte magique se divise nettement en trois parties.

Le début, comprenant la première colonne seulement, est une invocation à Osiris, sous son nom de 'Imn-rn-f, considéré comme dieu cosmique. La seconde section (col. 2-5) constitue une sorte de réponse du dieu qui vient — mais cette fois avec toutes les caractéristiques de Thoth — et prononce les paroles capables de guérir Horus. Enfin les deux faces latérales du socle, la droite, puis la gauche (l. 6-12) contiennent un fragment où Isis et Thoth

n'est pas impossible même dans cette interprétation. Pour plus de sécurité cependant, des parallèles seraient nécessaires.

Le plus simple, peut-être, est donc encore de voir ici une écriture de 'nt «pouce» (cf. LEBEVRE, *op. cit.*, §. 53 et GRAPOW, *Anatomie und Physiologie*, Berlin 1954, p. 53). Ce sens est possible, même s'il est moins bon que celui d'«avant-bras».

⁽¹⁾ La préposition  substituée ici à  qui précédait, montre bien que les deux signes équivalent à celui du génitif simplement et qu'il n'y faut point voir — ce qui eût été plus conforme à l'orthographe classique — une écriture de *mi*.

⁽²⁾ Cette phrase se retrouve dans la version du chap. 42 du *Livre des morts* qu'on lit au *Tombeau de Pétoiris* (publication Lefebvre) tome I, p. 202 et commentaire p. 203.

⁽³⁾ Voir, à la suite du présent article, *Note sur la plante matjet*.

⁽⁴⁾ Seul, le mot *sdhwy* paraît convenir ici par suite de sa place dans l'énumération. Mais alors, comment interpréter le  sans supposer une erreur du lapicide?

⁽⁵⁾ Sans doute faut-il restituer ici le mot *stwy* (LEBEVRE, *Tableau des parties du corps*, § 57) dont il resterait l'extrémité inférieure des deux .

⁽⁶⁾ Il doit falloir lire  *sdhw* «orteil», à moins qu'il ne convienne simplement de donner à *db'* le sens d'«orteil» (cf. notre «doigt de pied»), comme cela se trouve au moins dans un papyrus du British Museum et comme *THHRE* a conservé parfois ce sens en copte (Voir *J. E. A.* 39, p. 117). Pourtant, ici, la lecture *sdhw* paraît mieux convenir du fait que *db'* a été employé plus haut avec son sens normal de «doigt».

⁽⁷⁾ Cette traduction hypothétique est celle d'un texte ainsi restitué :              .

viennent, par l'imposition des mains, guérir le corps d'Osiris. Ce dernier passage qui n'a rien à voir avec ce qui précède est rapporté explicitement à la cérémonie de l'ouverture de la bouche. Des gloses, glissées dans le texte et interrompant son déroulement normal, viennent appuyer la constatation qu'il est fait de pièces et de morceaux.

Les deux premières sections peuvent à la rigueur se raccorder et avoir une origine commune. La troisième est nettement différente. Elle met en scène Isis et Thoth et fait allusion à la résurrection d'Osiris opérée par leurs passes magiques. Aussi une glose évoque-t-elle « les deux sœurs » Isis et Nephthys au chevet du défunt. Mais la fin fait songer au contraire à Horus lorsqu'il est question de « ce rapace vivant, ce faucon vivant éternellement ». Sans doute on peut penser que cette notice finale aura été introduite pour unifier le début de ce texte et le morceau emprunté à l'ouverture de la bouche. On peut aussi imaginer des allusions à la légende selon laquelle Horus aurait subi le même traitement que son père comme cela a été mis en lumière par Lefebvre ⁽¹⁾ et comme la stèle Metternich ⁽²⁾ le rappelle.

L'énumération des parties du corps d'Osiris assimilées à des parties du corps d'autres dieux date des époques les plus anciennes. A propos de l'une d'entre elles, celle du socle Behague, de nombreuses références ont été données dans la dernière publication ⁽³⁾. Il suffira d'y ajouter celle de la stèle Metternich qui n'y est point signalée. La première (15-34) identifie les parties du corps de la chatte de Bastet avec celles d'un dieu. La seconde (138-162) fait protéger chaque membre d'Horus par un dieu ⁽⁴⁾. Aucune (sauf les reproductions partielles du chap. 42 du *Livre des Morts* que nous lisons chez Pétoisiris ⁽⁵⁾ ou sur des sarcophages) n'est absolument semblable aux autres.

Ce qui importe à notre propos, c'est de noter que l'on trouve ces listes reproduites à l'époque tardive sur des statues guérisseuses comme le socle

⁽¹⁾ LEFEBVRE, *Les yeux d'Horus*, p. 60 et suiv. Diodore fait allusion à cette partie du mythe, *Bibl. Historique*, I, 30.

⁽²⁾ MORET, *Horus sauveur*, *R. H. R.* LXXII, 1915, p. 253. Cf. Diodore, *Bibl. Hist.* I, 25, cité ici-même p. 51.

⁽³⁾ KLASSENS, *A Magical Statue base*, p. 103-

104 et LEFEBVRE, *Tableau des parties du corps*, Le Caire 1952, p. 2.

⁽⁴⁾ Cf. DARESSY, *Textes et dessins magiques* (Catalogue général du Musée du Caire), p. 6 (n° 9402).

⁽⁵⁾ LEFEBVRE, *Le tombeau de Petosiris*, t. I, p. 202.

Behague ou sur la stèle Metternich. Ces statues ou stèles étaient généralement encastrées dans une base ⁽¹⁾ qui contenait des rigoles s'écoulant dans un bassin. On aspergeait la statue avec de l'eau qui s'imprégnait de la puissance magique des formules et se rassemblait dans le bassin ⁽²⁾ où il suffisait de la puiser pour la boire ⁽³⁾. Ces monuments ne demandaient qu'une petite quantité d'eau à la fois et étaient destinés surtout, comme le prouvent leur décoration et les textes dont ils sont couverts, à des patients mordus ou piqués par des serpents ou des scorpions. Dans notre socle, au contraire, aucune allusion précise à ce genre de danger. Il n'y est question que de maladie en général et de santé de tous les membres. Or, de toute évidence, le socle que nous avons décrit est fait pour porter à son sommet, très probablement, une petite statue. Le tenon qu'il présente à sa partie supérieure était destiné à s'encaster dans une mortaise ménagée à la partie inférieure de la statue pour la maintenir en place sans risque de chute sur une base aussi étroite. Si le système de fixation des statues guérisseuses sur leur bassin est ici inversé, c'est que l'eau ne coulait pas de la même façon. Ailleurs, elle devait être récupérée tout près de la statue. Ici, l'eau s'écoulait de la statue sur la base où elle continuait à s'imprégner de vertus bénéfiques et elle tombait ensuite sur le sol du couloir cimenté où elle était recueillie. Il en fallait une plus grande quantité. Elle était alors déviée vers la petite citerne qui se trouve au Nord de l'installation balnéaire que nous avons étudiée plus haut. De là on la puisait pour la mettre, au moment voulu, dans les différents bassins servant à baigner les jambes, les pieds seulement, les reins ou tout le corps. Lorsqu'elle avait été utilisée, cette eau ne pouvait être évacuée au dehors comme les eaux usées de toilette. Elle était, en effet, imprégnée de la force vitale qui avait régénéré Osiris. Elle était donc dirigée au centre même du bâtiment dans un puisard où nulle profanation ne pouvait l'at-

⁽¹⁾ Pour la statue de Djedher le Sauveur (DARESSY, *A. S. A. E.*, t. XVIII, 1919, p. 113-158), la base existe, mais pour le socle Behague par exemple, on peut le conjecturer d'après l'examen de la photographie donnée par Klasens en face de la page 1. On distingue une différence de teinte entre la partie infé-

rieure du socle qui était prise dans la mortaise et la partie supérieure à l'air libre.

⁽²⁾ LACAU, *Les statues guérisseuses*, Monuments Piot, t. XXV, 1921-1922, p. 189 et suiv.

⁽³⁾ LEFEBVRE, *La statue « guérisseuse » du Musée du Louvre*, *B. I. F. A. O.*, XXX, 1930, p. 89 et suiv. et *Médecine égypt.*, p. 169.

teindre et retournait ainsi au cosmos duquel elle avait emprunté la force créatrice par les formules qu'elle avait délavées ⁽¹⁾.

Il faut donc supposer un mur de briques cuites assez haut du côté Ouest puisque la statuette à asperger était à 1 m. 34 de hauteur. Du côté Nord, il convient d'imaginer que les statues guérisseuses étaient placées sur un degré ménagé dans le mur, très épais à cet endroit. En effet aucune trace de socle ne se discerne au sol qui a pourtant été recrépi à plusieurs reprises (voir pl. VI A et VII B). Et d'ailleurs un bourrelet que nous avons décrit (p. 37) aurait empêché les socles d'adhérer au mur. Il est donc très probable que les statues, dans la conception ancienne du couloir, n'avaient été prévues que dans cette partie. Puis comme elles s'étaient multipliées sans doute à la suite de dons privés, on ajouta des socles qui pussent leur servir de support dans le couloir Ouest où l'on distingue encore nettement sur le sol au moins deux de leurs emplacements, peut-être trois. Ils sont visibles dans la couche inférieure du mortier dont on a enduit le sol lors d'une des dernières réparations faites au monument (cf. pl. XIV).

Telle paraît être la meilleure façon d'expliquer ces étranges baignoires au centre de notre édifice. Elles ne sont point destinées aux ablutions. Si leur emplacement est au centre même de la construction et en contre-bas, c'est qu'il s'agissait de cacher aux regards profanes les eaux salutaires qui procuraient la guérison. Les bains de pieds de Dionysias, l'actuel Qasr Qaroun, sont constitués par un groupe compact où dix participants au moins pouvaient se laver. Ils sont facilement accessibles au public ⁽²⁾. Au point de vue morphologique des bains de siège récemment trouvés à Gortys d'Arcadie ⁽³⁾ offrent une similitude assez grande avec l'une de nos cuves. Ils sont situés au Sud du temple dans le téménos d'Asklépios et ont pu avoir une utilisation médicale. Mais le rapport très succinct qui a paru ne donne aucune interprétation encore de cette intéressante trouvaille.

⁽¹⁾ Cf. col. 3 : « Je suis l'eau, je suis le ciel, je suis la terre, je suis l'air ».

⁽²⁾ H. WILD, *Qasr Qarun Dionysias*, 1948, Le Caire 1950, p. 51 et suiv.

⁽³⁾ B. C. H. LXXVI, 1952, p. 246-247 (Courbin). C'est M. J. Jannoray qui nous a aimablement signalé cette trouvaille et nous sommes heureux de l'en remercier.

*
* *

Que les Temples d’Egypte, dès longtemps, aient été des lieux où l’on guérissait les malades, nous le pourrions déduire du fait que l’on y enseignait la médecine. Ceux de Saïs et d’Héliopolis étaient fameux dès le Moyen Empire ⁽¹⁾, et un document précieux nous renseigne sur la réorganisation de l’école médicale de Saïs sous le roi Darius « La Majesté du Roi Haute et Basse-Egypte (Darius, vivant éternellement) m’ordonna de retourner en Egypte, tandis que sa Majesté résidait en Elam étant grand Roi de tout pays étranger et Grand gouverneur de l’Egypte, pour rétablir les bureaux de la maison de vie[...] ⁽²⁾ qui était en ruines... J’agis comme me l’avait ordonné Sa Majesté. Je les remis en ordre avec leur personnel au complet, fils de gens de poids et non fils de gens de rien. Je les plaçai sous la direction de tout savant (qui devait s’occuper de) ⁽³⁾ tous leurs travaux. Sa majesté ordonna de leur procurer toutes bonnes choses pour qu’ils accomplissent tous leurs travaux. Je les munis de tout ce qui leur était utile : tous leurs instruments qui étaient mentionnés dans les textes comme ils étaient auparavant. Sa Majesté fit cela parce qu’elle savait l’utilité de cet art pour guérir tout malade, et pour rendre durable le nom de tous les dieux, leurs temples, leurs offrandes et la conduite de leurs fêtes éternellement » ⁽⁴⁾. La médecine était l’œuvre de la *Maison de Vie*, sorte d’Université ⁽⁵⁾ qui centralise de

⁽¹⁾ Cf. Papyrus Ebers I, 2 et Hearst 6, 6 : ERMAN et RANKE, *Aegypten und aegyptisches Leben*, p. 410-411. Les temples d’Anubis à Letopolis et d’Isis à Coptos ont joué un rôle semblable, cf. KEES, *Aegypten*, p. 307.

Il semble difficile d’admettre entièrement le point de vue de G. LEFEBVRE (*Essai sur la Médecine égyptienne...*, p. 19) suivant peut-être trop Gardiner, qui refuse de voir dans la maison de vie autre chose qu’un *scriptorium*. Le texte de la statue naophore du Vatican est formel. Que l’organisation n’en ait pas été de tous points semblable à celle de nos universités, ce n’est que trop évident. Mais

que parmi nos institutions, elles constituent leur correspondant, c’est ce qui paraît bien clair aussi. Nous suivons ici entièrement l’exégèse de Volten.

⁽²⁾ Lacune d’un mot environ.

⁽³⁾ Restitution probable de SCHÄFER, *Z.Ä.S.* XXXVII, 72.

⁽⁴⁾ Statue naophore du Vatican, dernière édition et traduction, POSENER, *La première Domination Perse en Egypte*, p. 21-22. Voir aussi pour ce passage LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 19.

⁽⁵⁾ Sur cette institution, voir les pages admirables de pénétration de VOLTEN dans *Demotische Traumdeutung*, p. 17-44.

plus en plus le travail qui se fait dans toutes les écoles religieuses locales ⁽¹⁾. Il y avait une *Maison de vie* dans chaque grand Temple avec ses bâtiments particuliers. Nous connaissons ceux d'Edfou par une mention très curieuse de la « Salle de la Maison de Vie » dans laquelle se rend la procession au soir du second jour, lors de la fête de la Bonne Réunion ⁽²⁾. Il y avait aussi une Maison de Vie à Dendara. Et nous savons par des témoignages d'époque grecque au moins, que l'on ne venait pas seulement apprendre la médecine dans les temples mais solliciter la guérison. Une notice de Diodore, particulièrement précieuse pour nous puisqu'elle se rapporte à Isis qui est, à Dendara, l'autre aspect d'Hathor ⁽³⁾, nous décrit l'activité salvatrice de la déesse : « Les Egyptiens disent qu'Isis est l'inventrice de beaucoup de remèdes pour la santé et qu'elle possède une grande expérience de la science médicale. C'est pourquoi, ayant obtenu l'immortalité, elle se plaît à soigner les humains et, durant le sommeil, elle donne des secours à ceux qui lui en demandent manifestant clairement et son apparition particulière (τὴν τε ἰδίαν ἐπιφάνειαν) et sa bienfaisance aux hommes qui en ont besoin... Pendant le sommeil, en effet, se tenant près d'eux, elle donne aux alités des secours contre leurs maladies, et ceux qui lui obéissent sont guéris contre toute attente. Beaucoup qui avaient été laissés sans espoir par les médecins à cause de la nocivité de leur mal, ont été sauvés par elle. Des gens complètement privés de la vue ou de l'usage de quelque autre partie de leur corps, chaque fois qu'ils ont cherché refuge auprès de cette déesse, ont été de nouveau rendus à leur premier état. Elle a trouvé aussi le remède de l'immortalité grâce auquel, son fils Horus ayant été tué par les Titans et trouvé mort dans l'eau, non seulement elle lui rendit le souffle et le ressuscita, mais

⁽¹⁾ La centralisation se faisait à l'époque ptolémaïque par des réunions du clergé de toute l'Égypte. Nous connaissons celles qui se sont tenues tantôt à Canope, tantôt à Memphis. Mais nul doute que ces institutions tardives, n'aient fait que codifier et systématiser une tendance qui existait depuis fort longtemps et peut seule expliquer le grand courant d'unité qui se manifeste dans la théologie et le culte égyptiens.

⁽²⁾ Cf. ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou*, t. II, p. 529 et 531.

⁽³⁾ Elle y possède le temple où elle est née, derrière celui d'Hathor, au Sud, comme l'a déjà noté Strabon. Sur l'état actuel de cet édifice, voir, en attendant sa publication intégrale, l'étude succincte de F. DAUMAS, *Les Mammisis des temples égyptiens, Étude d'archéologie et d'histoire religieuse*, I^{re} partie, chap. III (sous presse).

encore le fit participer à l'immortalité ⁽¹⁾ ». Nous savons donc comment s'y prenait la déesse pour guérir ses malades. Diodore ne fait aucune allusion au procédé que nous avons analysé plus haut, mais il en indique un second qui connut une grande vogue. C'est l'incubation.

Strabon l'a vu pratiquer dans le temple de Sérapis à Canope ⁽²⁾. Mais elle existait aussi du temps des Ptolémées dans le temple de Sêti I^{er} en Abydos ⁽³⁾, comme nous l'apprennent des graffitos grecs. Il y avait un véritable sanatorium installé à l'époque grecque dans les ruines du temple de Deir-el-Bahari ⁽⁴⁾ et M. Bruyère a même montré que l'incubation avait eu lieu dans le spéos de Mert-Seger au moins dès la fin du Nouvel Empire ⁽⁵⁾.

Quoi qu'il en soit, le procédé était courant et universellement attesté à l'époque qui nous occupe ⁽⁶⁾. On demandait la guérison à des songes ⁽⁷⁾. Les astrologues énumèrent les cures produites *διὰ Θεῶν ἐπιφανείας ἢ δι' ὀνειρῶν* ⁽⁸⁾ « par les apparitions divines ou les songes ». Il venait souvent des malades mentaux, passant plus ou moins pour possédés et qu'un songe divin, en particulier, pouvait mettre sur la voie de la guérison : *Qui deorum se praesidio committant et a diis remedia postulent* ⁽⁹⁾, précisé par les astrologues : *οἱ δὲ μανίας νοσοῦντες ἐπὶ ναοὺς καταφεύγουσιν* ⁽¹⁰⁾ : « ceux qui, atteints de folie,

⁽¹⁾ DIODORE, *Bibl. Hist.*, I, 25.

⁽²⁾ STRABON, *Géogr.*, XVII, I, 17.

⁽³⁾ P. S. B. A., X, 379. PERDRIZET-LEFEBVRE, *Les graffitos grecs du Memnonion d'Abydos*, p. XVI et n° 107 et 238.

⁽⁴⁾ Voir MILNE, *J. E. A.*, I, 1914, p. 96 et suiv. et en dernier lieu BATAILLE, *Les Memnonia*, Le Caire 1952, p. 114-116 et surtout *Les inscriptions grecques du Temple de Hathepsout à Deir el Bahari*, Le Caire 1952.

⁽⁵⁾ B. BRUYÈRE, *Mert Seger à Deir el Medineh*, Le Caire 1929, p. 23-30.

⁽⁶⁾ Il faut lire les pages du R. P. FESTUGIÈRE, *La révélation d'Hermès Trismégiste*, I (1944), p. 312-317 où les textes tardifs sont étudiés et où l'ensemble des travaux est cité. Voir aussi W. OTTO, *Priester und Tempel*, t. I, p. 14 et 123.

⁽⁷⁾ Les papyrus confirment le rôle que les

songes jouaient dans l'Égypte grecque. Un correspondant de Zénon, Zoïlos, s'est vu intimer l'ordre, en songe, de construire un temple à Sarapis : *ἐμοὶ συμβέβηκεν Σεραπέιοντι τὸν Θεὸν Σάραπιν περὶ τῆς σῆς ὑγείας ... τὸν Σάραπιν μοι χρηματίζειν πλεονάκεις ἐν τοῖς ὑπνοῖς ὅπως ἂν διαπλεύσω ...* EDGAR, *Zenon papyri* (Catal. Musée Caire), vol. I, 59034, p. 56.

⁽⁸⁾ *Catalogus codicum Astrologorum graecorum*, V, 1, p. 120 et CUMONT, *L'Égypte des Astrologues*, p. 128, n. 2; cf. *Σεραπευθεῖς φανερώς, φανερώς παριστᾶμενος Θεός*, dans un ostracon de Deir-el-Bahari publié par GUÉRAUD, *B. I. F. A. O.*, XXVII, 1927, p. 121-124.

⁽⁹⁾ *Firmici Materni Matheseos libri*, VIII, I, 107, 4.

⁽¹⁰⁾ *Catalogus...*, II, 75, 32; CUMONT, *op. cit.*, p. 149.

se réfugient dans les temples ». Ils pouvaient aussi solliciter la présence divine salvatrice grâce à la magie ⁽¹⁾.

Les déséquilibrés n'étaient du reste pas seuls à demander secours aux dieux. Des patients de toute espèce l'invoquaient aussi tel Dromon, correspondant de Zénon, qui demandait à celui-ci de lui faire acheter avant son retour un cotyle de miel attique, car il en a besoin « pour ses yeux selon la prescription du dieu » ⁽²⁾. C'est que la médecine qui s'était développée au sein du clergé utilisait à la fois les méthodes les plus objectives, en appliquant un traitement médical strict, et les plus subjectives, en mettant psychologiquement le malade en état de réceptivité, ou en recourant, si le médecin jugeait le cas désespéré, au miracle de la foi.

Les temples d'Isis en terre grecque, comme ceux de Délos ⁽³⁾, et surtout les temples grecs, en particulier ceux d'Asclépios, ont bien connu cette consultation ⁽⁴⁾. Celui d'Épidaure en est un bel exemple ⁽⁵⁾ : dans son téménos, en effet, les fouilles ont mis au jour un remarquable Abaton formé par deux portiques, dont un à deux étages, dans lesquels les patients venaient dormir. Et Aristophane nous décrit même, dans son *Ploutos* ⁽⁶⁾, comment les choses se passaient dans l'Asclépieion d'Athènes. Mais les larges portiques ⁽⁷⁾

⁽¹⁾ CUMONT, *op. cit.*, p. 164.

Une expérience extrêmement curieuse d'évocation divine est relatée dans le *Catalogus codicum astrologorum graecorum*, t. VIII, 3, p. 134-139 et *ibid.* 4, p. 254 et suiv. Ce texte a été traduit et abondamment commenté par le P. Festugière dans la *Revue biblique*, t. 48, 1939, p. 55-77. Malheureusement le procédé matériel de l'évocation n'est pas indiqué très nettement. Il s'agit d'autre part seulement, ici, d'une consultation d'Asclépios qui n'est pas médicale mais a pour but de découvrir les secrets qui rendent la santé.

⁽²⁾ Ὡς δ' ἂν ἀναπλέης ὑγιαίνων, σύνταξόν τι τῶν παρὰ σοῦ ἀγοράσαι μέλιτος Ἀττικοῦ κοτύλην · χρεῖαν γὰρ ἔχω πρὸς τοὺς ὀφθαλμοὺς κατὰ πρόσταγμα τοῦ Θεοῦ. Pap. Zenon n° 59426. EDGAR, t. III, p. 156, note qu'il s'agit très probablement d'une ordonnance

obtenue en songe dans le grand Sarapieion de Saqqara.

⁽³⁾ Voir ROUSSEL, *Les cultes égyptiens à Delos*, Paris 1915, p. 291-292.

⁽⁴⁾ Voir *Incubation* par LECHAT, dans le *Dictionnaire des antiquités* de DAREMBERG et SAGLIO.

⁽⁵⁾ Cf. DEFRASSE ET LECHAT, *Epidaure*, p. 129 et suiv.

⁽⁶⁾ *Ploutos*, v. 649 et suiv.

⁽⁷⁾ Voir WILLIAM BELL DINSMOOR, *The Architecture of Ancient Greece*, 3^e éd., 1950, p. 240. Notre collègue, M. H. Metzger, a bien voulu nous signaler que les fouilles des plus anciens asclépieions grecs nous avaient rendu des installations destinées à l'incubation assez semblables à celle que nous décrivons ici. Par ailleurs des eaux étaient amenées à la statue d'Asclépios à Épidaure, avant

comme ceux d'Epidaure ou d'Athènes ouverts sur le temple par leur façade à colonnes auraient-ils convenu aux pratiques égyptiennes?

Ici, malheureusement, les documents sont loin d'abonder comme pour la Grèce ⁽¹⁾. Pourtant dans les quelques textes que nous possédons, il faut remarquer une importante indication : il y est toujours question de « songes de nuit et de jour ». Dès le plus ancien témoignage que nous avons sur la valeur des songes ⁽²⁾, à l'époque de la royauté Héracléopolitaine, il est question du moment où ils se produisent. « Dieu a créé pour eux la magie comme arme pour repousser les coups du sort et les songes ⁽³⁾ de nuit comme de jour ». Commentant cette phrase, Volten cite une « clé des songes » de la XIX^e dynastie : « Salut à toi, songe de bon aloi que l'on voit de nuit comme de jour » ⁽⁴⁾. Mais pour avoir des songes de jour il faut arriver à faire dormir le patient. Sans aucun doute, les Egyptiens ont connu le sommeil cataleptique. Il ne nous est attesté qu'à basse-époque — ce qui du reste suffit à notre propos — mais il remonte certainement bien avant la domination romaine ⁽⁵⁾. Or pour obtenir le sommeil cataleptique, nous savons qu'était exigée « une chambre sombre, propre, sans lumière ». Il fallait aussi une lanterne neuve à laquelle on n'a encore mis ni minium ni eau de gomme et dont la mèche est propre ⁽⁶⁾. Il faut la lier « à quatre fils de lin que l'on n'a pas fait bouillir » et la suspendre « à une cheville en bois de laurier dans le

d'être dirigées sur l'Abaton où on les utilisait sans doute à des fins médicales. Nous le remercions bien vivement de ces renseignements en attendant la publication de ses travaux.

⁽¹⁾ P. ROUSSEL, *Cultes égyptiens*, p. 292, n. 2, renvoie à un des *Bulletin critique sur la religion égyptienne* de CAPART (*R. H. R.*, LXVI, 1912, 302) qui donnerait les documents égyptiens sur l'incubation à basse époque. Or c'est une idée inacceptable ; les textes du Kasr el Agouz, publiés par Mallet, auxquels fait allusion Capart sont des renseignements théologiques, comme on en trouve assez souvent à cette époque, sur la manière dont le dieu vient prendre possession de sa statue dans le temple.

⁽²⁾ Merikarê (Pap. Pétersbourg, 1116 A recto) 136-137. Voir édition VOLTEN, *Zwei alt-ägyptische politische Schriften*, p. 75-78.

⁽³⁾ Le déterminatif du mot , indique nettement une « vision ». Le mot égyptien pourrait bien correspondre autant au mot ἐπιφάνεια qu'au mot ὄνειρος.

⁽⁴⁾ Pap. Chester Beatty III, recto 10, 14-15, cité par VOLTEN, *Traumdeutung*, p. 41. Nous traduisons nfr par « de bon aloi » car il s'oppose à songe trompeur.

⁽⁵⁾ GRIFFITH et THOMPSON, *Demotic Magical Papyrus of London and Leiden*, t. II, p. 35, 51, 113, 159-161 ; trad. franç. dans LEXA, *La Magie*, t. II, p. 122-149. Voir indications générales de LEXA, *ibid.*, t. I, p. 108-110.

⁽⁶⁾ *Demotic Mag. Pap.*, 6, I.

mur de l'Est»⁽¹⁾. Toutes ces manipulations — de jour ou de nuit — ne se peuvent faire que dans une chambre solitaire. Les passes à faire au médium, derrière lequel se tient le magicien, impliquent également la solitude dans une pièce assez petite, tout comme les substances odorantes brûlées pour faciliter l'opération. Sans doute on pourra objecter que ces pratiques ne sont pas strictement médicales. Elles indiquent, en tout cas, comment les choses se passaient. Et si elles ne nous permettent pas d'affirmer que les songes thérapeutiques étaient obtenus exactement de cette façon, elles nous permettent du moins d'inférer comment on pouvait obtenir ces songes de jour dont la véracité était garantie. De toutes façons, l'incubation égyptienne, telle que nous pouvons la restituer par de très maigres sources⁽²⁾, paraît avoir exigé de bien autres dispositions architecturales que celles des grands portiques grecs existant dans tous les temples, ou à peu près, pour les pèlerins⁽³⁾.

Or, situées tout à côté de l'installation thérapeutique par l'eau sacrée, soigneusement closes, les murs revêtus d'un enduit propre de plâtre blanc, munies d'une niche assez haute pour contenir une statuette de divinité semblable à celles du temple (elles ne mesuraient, en général, guère plus d'une coudée, c'est-à-dire, 525 mm.), des chambres disposées autour du couloir central fournissaient un emplacement idéal pour la médication par les songes et les apparitions qui nous sont attestés dans les textes des historiens et chez les astrologues⁽⁴⁾. Cette explication des chambres s'ouvrant sur le couloir où coulait l'eau sacrée, nous paraît la plus simple et la plus en harmonie avec l'ensemble de l'édifice. La seule difficulté est que, rien de semblable, à notre connaissance du moins, n'ayant jamais été

⁽¹⁾ *Ibid.*, 27-13.

⁽²⁾ VOLTEN, *Traumdeutung*, p. 44, n. 3.

⁽³⁾ Il y en a dans l'Altis d'Olympie, à Delphes, à Delos, à Corinthe, pour ne citer que de très grands sanctuaires qui voyaient, aux grands jeux, accourir des foules de pèlerins.

⁽⁴⁾ Il convient de remarquer aussi que, dans le temple ruiné de Sêti I^{er} qui servit de sanatorium à l'époque grecque, c'était

dans la chambre qu'il appelle « du Sud » que Sayce a relevé la mention expresse de l'incubation. Même si l'on dormait aussi dans l'escalier Ouest qui conduit derrière le temple, cela n'a aucune commune mesure avec les grands portiques grecs. Voir SAYCE, *Some Greek graffiti from Abydos*, Proceedings of the Soc. of Bibli. Arch., X, 1887-1888, p. 379-380. Chose curieuse, il est question aussi dans « la chambre Sud » des *ὄνσιρους ἀληθείας*.

signalé en Egypte, nous ne possédons pour notre monument aucun terme de comparaison.

*
* *

Pour la première fois, il nous paraît fournir, dans un grand temple qui a conservé presque tous ses éléments, un des bâtiments essentiels que la Maison de Vie devait entretenir dans l'enceinte sacrée : le sanatorium. Ne nous laissons pas trop impressionner par tout l'aspect magique que révèle la destination des parties relativement encore bien conservées du monument. Le bain dans l'eau sainte ne dispensait pas d'un traitement et il maintenait du moins encore l'espoir chez ceux que la science médicale s'avouait impuissante à guérir. Sans doute, la déesse, en songe, pouvait dispenser directement le salut aux patients mais aussi, et ce devait être souvent le cas, elle se contentait, par une interprétation savante des onirocrites, de prescrire un traitement ou un régime et nous avons vu ce correspondant de Zénon qui demandait du miel attique pour satisfaire aux prescriptions du dieu. Pourrions-nous jamais être sûrs que nous avons trouvé la salle de la Maison de Vie ? l'emplacement des pièces où s'enseignait la science médicale ? tous bâtiments qu'Oudjahorresne avait fait réparer ou reconstruire à Saïs après la pollution du temple par les Perses. C'étaient peut-être des maisons plus légères dont les traces infimes rendront l'interprétation difficile. Par bonheur, les prêtres de Dendara avaient construit aussi pour les malades qui venaient implorer Hathor, non loin du puits sacré, un établissement de guérison plus important et plus durable. Il existait au moins au début de l'époque ptolémaïque. Mais il se pourrait que l'installation hydraulique, dans son dernier état encore visible aujourd'hui, ne datât que de l'époque romaine. C'est en tout cas seulement au premier siècle de notre ère, et peut-être à la fin, que l'on érige des socles de statues guérisseuses dans le couloir Ouest, le degré du couloir Est étant vraisemblablement plein. L'inscription que nous avons étudiée présente nettement dans son épigraphie des caractères romains : le  et le , le ciel avec les étoiles, , le  dont le rebord supérieur a une forme arrondie tout à fait spéciale, ne se trouvent point à Dendara avant l'époque romaine. Pourtant l'œuf, qui apparaît plusieurs fois, n'y présente jamais la forme , extrêmement fréquente à partir du second siècle. C'est

pourquoi nous pouvons inférer de ce socle que, avant la fin du premier siècle, on perfectionnait encore l'installation du sanatorium. Il nous renseigne aussi sur la manière concrète dont se faisaient les cures. L'eau des statues guérisseuses que nous connaissons jusqu'ici était bue par les malades. Nous savons maintenant qu'elle n'était pas moins salubre pour baigner les membres atteints par le mal. Enfin les chambres destinées à l'incubation viennent donner un fondement concret aux multiples renseignements que nous fournit la basse époque sur l'oniromancie thérapeutique. Les onirocrites et peut-être les *κᾶτοχοι* ou les thérapeutes, dont le beau livre de Franz Cumont nous peint la vie dans les sanctuaires tardifs, paraissent avoir trouvé maintenant un des lieux de leur bienfaisante activité, comme nous connaissons depuis longtemps le portique saint dans lequel si souvent le dieu d'Epidaure exerça la sienne.

Lyon, Mars 1955.

François DAUMAS.

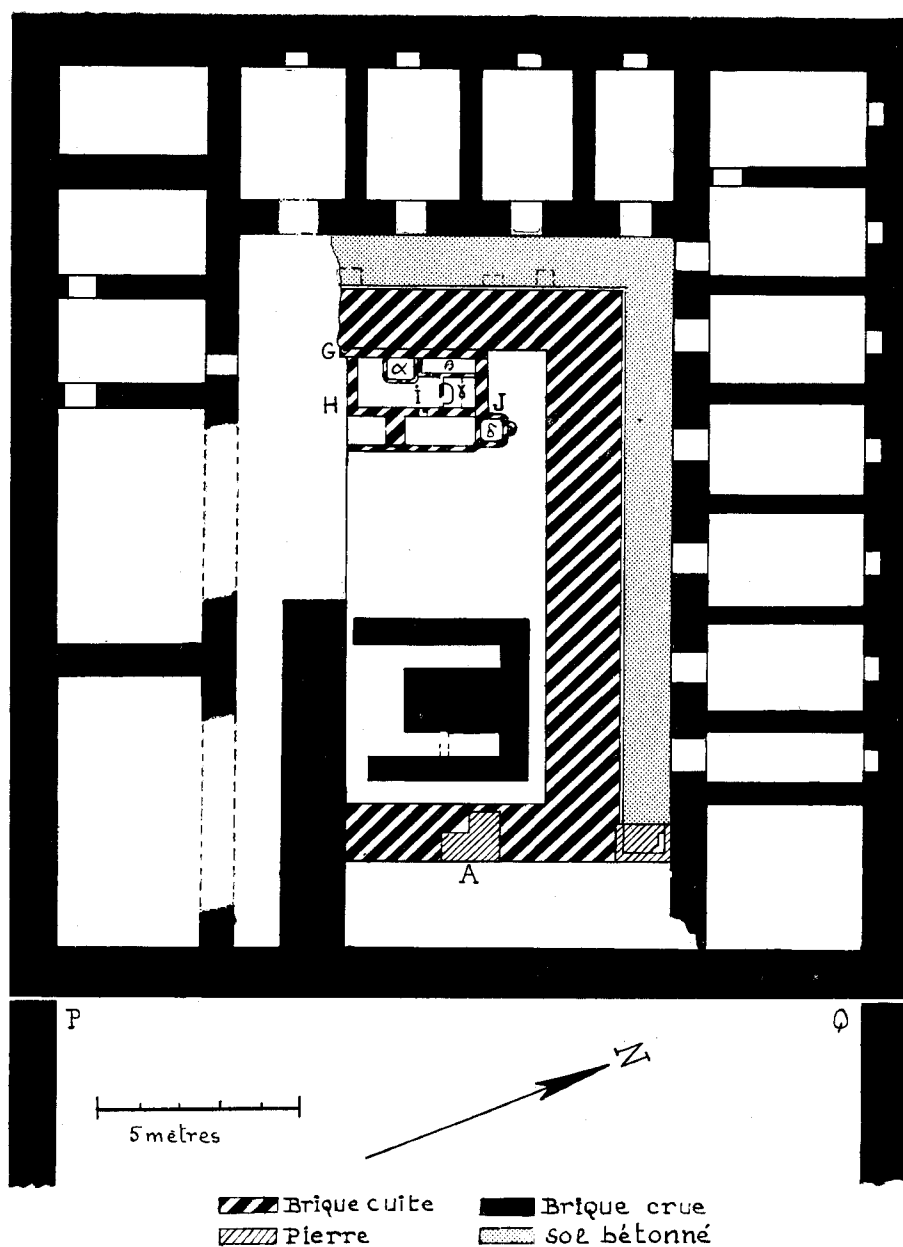
ADDENDUM

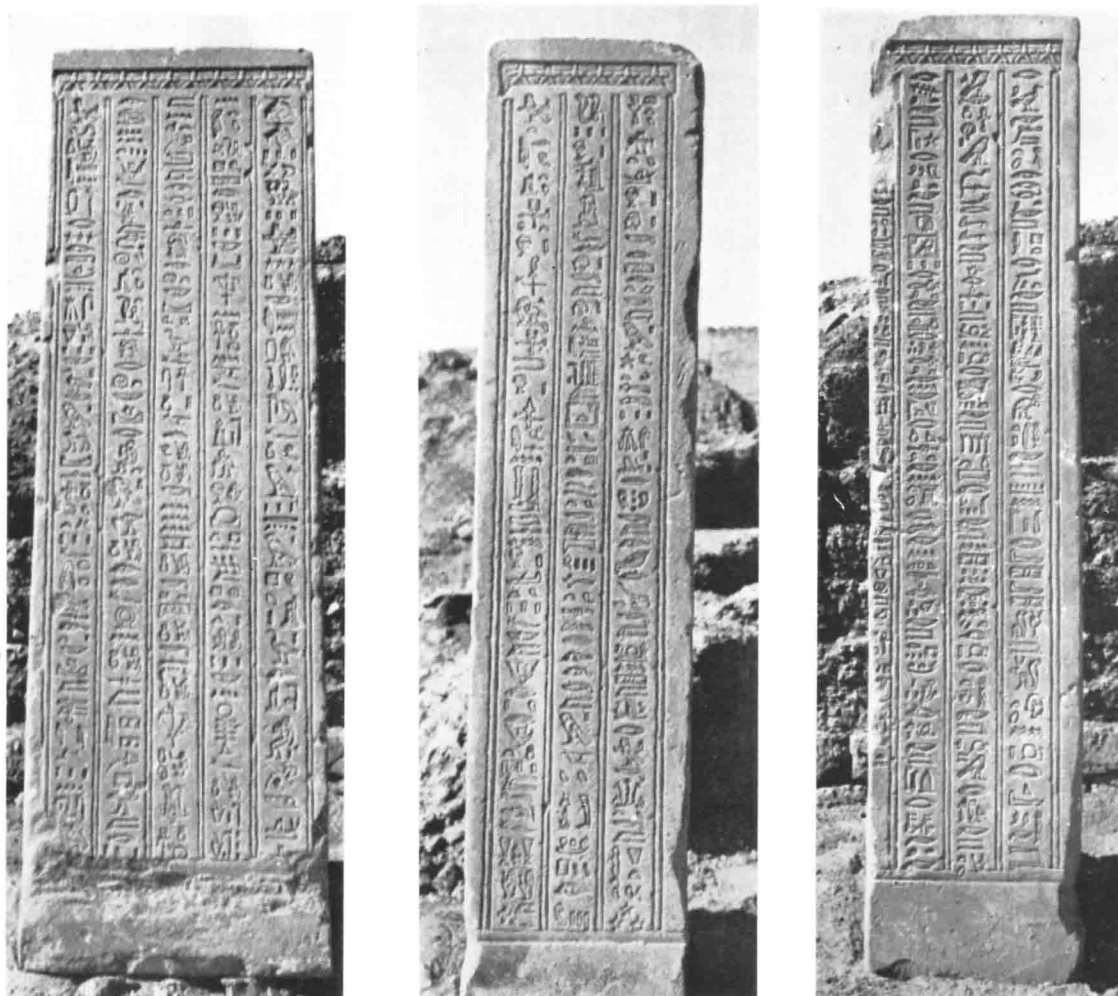
P. 43, note 4, ajouter : Ces éléments du cosmos se retrouvent dans les écrits hermétiques dont la parenté avec la pensée égyptienne est parfois si curieuse : *τοῦ κόσμου μέρη ἐστὶν οὐρανὸς καὶ ὕδωρ καὶ γῆ καὶ ἀήρ*, *Corpus Hermeticum* XII, 21 (éd. Nock et Festugière, t. I, p. 182).

P. 46, l. 1, après *quatre piliers de Nout*, mettre une note : « On pourrait traduire aussi bien par : *quatre piliers du ciel* ».

P. 46, note 2, ajouter : La graphie  pour  n'a pas lieu d'étonner. L'échange de  et  est fréquent à l'époque tardive (JUNKER, *Gram. der Denderatexte*, § 36), le *kaf*  et le *qof*  ayant, la plupart du temps, donné tous deux *κ* à l'initiale en copte.

Lefebvre qui traduisait « périnée » dans son édition de *Pétosiris*, en 1924, s'est arrêté à « bas-ventre » dans son *Tableau des parties du corps*, en 1952. Grapow maintient « périnée », *Anatomie*, p. 84-85.





Les textes du socle.



VUE GÉNÉRALE DU SANATORIUM.

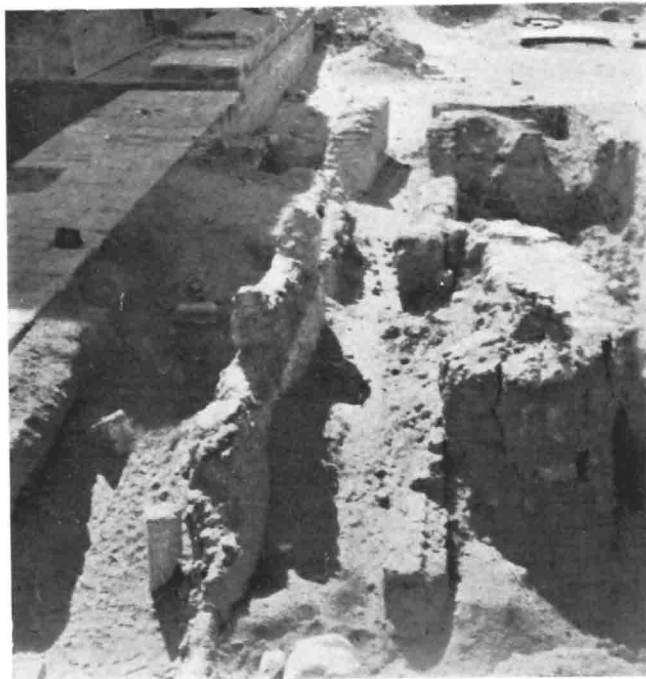
A. Du haut de la salle
hypostyle.



B. Du toit de la chapelle
osirienne de l'Ouest.



A. Angle extérieur Sud-Ouest
du sanatorium.



B. Partie antérieure ruinée
avec le passage du mammisi
de Nectanébo au puits sacré.



A. Passage du mammisi de Nectanébo au puits sacré et mur Est du sanatorium.



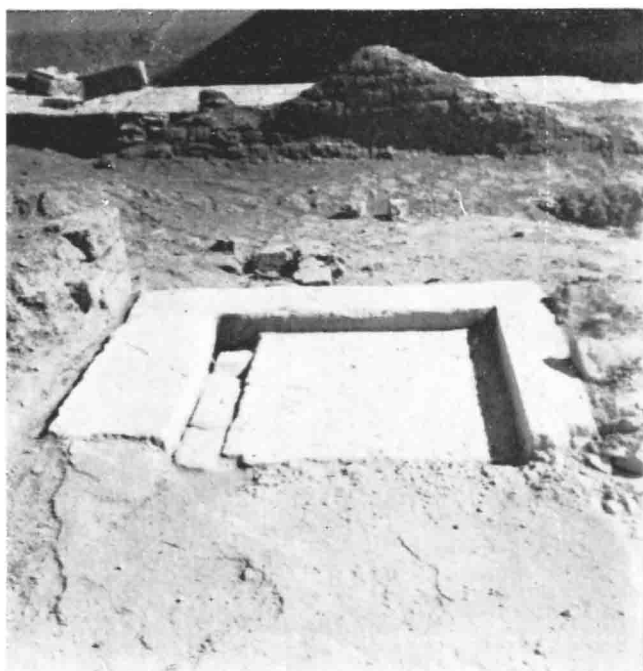
B. Le même passage pris du Sud.
On voit le mammisi de Nectanébo
dans le fond.



A. Le couloir bétonné
vu de l'Ouest.



B. Le seuil Est
du couloir bétonné.



A. Le seuil de grès
vu de l'intérieur du couloir.
Au fond, le mur d'enceinte
en grès, d'époque romaine.



B. Le couloir bétonné
vu de l'Est. A gauche,
en contre-bas, on voit
l'installation balnéaire.



A. Intérieur d'une des chambres
avec la niche du fond.



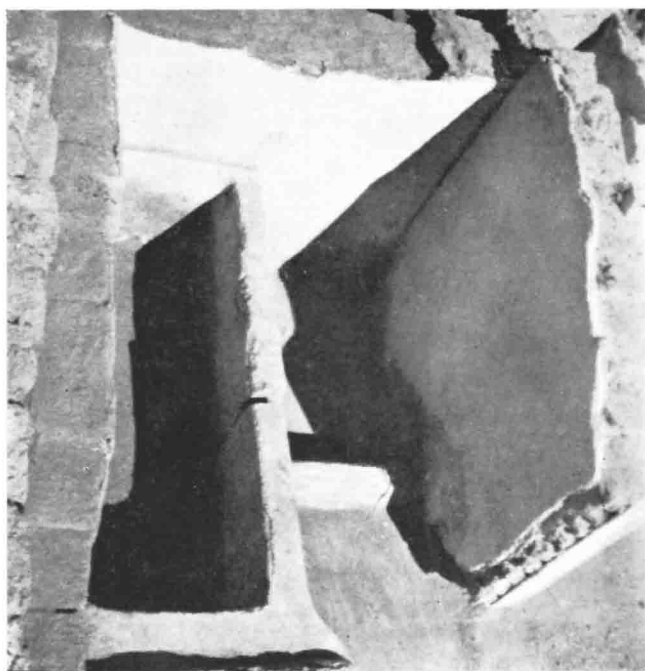
B. L'installation balnéaire
vue du Sud-Est.



A. Installation balnéaire
vue du Sud.



B. Installation balnéaire
prise de l'Ouest ;
vue plongeante par dessus
le mur de briques cuites.



A. La baignoire et le bain
de siège.
Vue plongeante du Sud-Ouest.



B. Le bain de siège :
vue plongeante du Nord.



A. Le réservoir
(vue plongeante du Nord).
On aperçoit, à l'avant, dans la
partie sombre, le récepteur ali-
mentant la cuve en eau sainte.



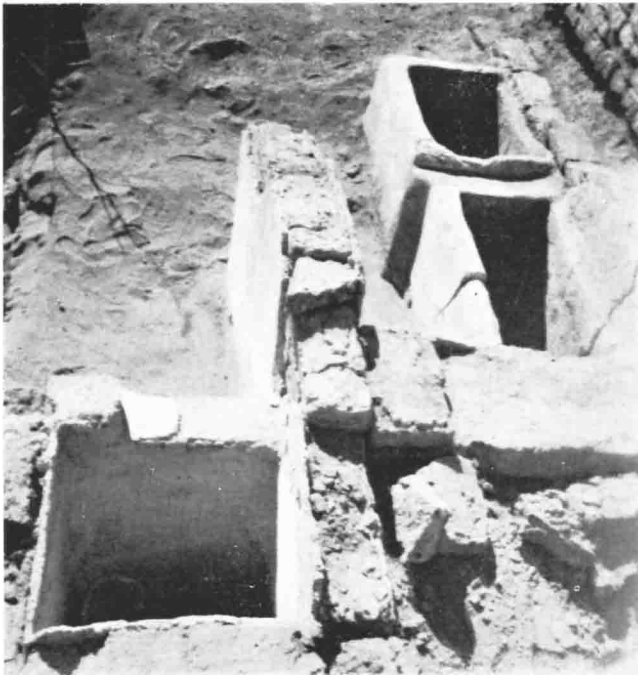
B. L'installation vue du Sud :
on voit le trou par où le réservoir
recevait l'eau sainte.



A. Installation balnéaire prise de l'Est montrant le trou d'écoulement de l'eau sacrée dans le puisard central.



B. Les trous permettant de vider la baignoire et le bain de pieds.



A. Vue générale de l'installation
baignoire prise du Nord.



B. Le socle retrouvé
dans le couloir bétonné.



A. Couloir bétonné, partie Ouest.
Les traces de socles sont visibles.



B. Trace d'un socle visible
dans les réflexions successives
du sol.